

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE  
MRC DE KAMOURASKA

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Isabelle Michaud, directrice générale  
de la susdite municipalité,  
QUE :**

Lors de la séance régulière du Conseil, qui se tiendra le mardi 3 avril 2018 à 20h00, à la salle municipale située au 395 chemin des Sables Est, le Conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

Cette demande de dérogation mineure concerne le lot 5 214 501, situé au 226, chemin Hudon auquel il manque 6.93 m. à largeur de la rue privée et 2.86 m. à la marge de recul avant du hangar.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ce septième (7<sup>e</sup>) jour du mois de mars de l'an 2018.



Isabelle Michaud,  
Directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Isabelle Michaud, directrice générale de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, je certifie sous mon serment d'Office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 09h00 et 17h00 heures, le 7 mars 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 mars 2018.



Isabelle Michaud,  
Directrice générale

---